

Journées Nationales de la Prévention Spécialisée

9 et 10 novembre 2023 - Grenoble

Présentation	1
Programme	2
La prévention au fil du temps	4
Présentation des Journées par Anne-Marie Fauvet	4
La prévention spécialisée, une insolente nécessité	6
Territoires, la Prévention au coeur de systèmes complexes	9
De la rencontre à l'accompagnement en Prév, un lien qui mobilise les ressources pour travailler les parcours	12
Travail de rue, une scène de théâtre forum animée par Aurélie ETAIX, intervenante théâtre dans les domaines de la santé	14
Ateliers	15
Atelier A : Les usagers à part entière en prévention spécialisée : la recherche-action comme support	15
Atelier B : La prévention à l'épreuve des nouveaux usages numériques	15
Atelier C : Prévention spécialisée et radicalités : quelles légitimités ?	16
Atelier D : Prévention spécialisée et insertion socioprofessionnelle. Du chantier éducatif au CEJ R, quelles adaptations et quels enjeux ?	17
Atelier E : Prévention spécialisée et phénomènes prostitutionnels : des pratiques en construction	18
Restitutions des présentations de pratiques	19
Conclusion	20
Stands	21

Présentation

Dans l'après-guerre, des précurseurs expérimentent d'aller vers les jeunes désignés comme « inadaptés », directement dans leur milieu de vie car ils affirment qu'un jeune est un être social dont le milieu a des ressources. Ils imaginent une intervention reposant sur une accroche informelle et la création de liens permettant de soutenir et d'accompagner tous les publics, en s'adaptant aux contextes locaux et aux évolutions de la société.

Le 4 juillet 1972, un arrêté interministériel jette les premières bases réglementaires de cette Prévention spécialisée et ses circulaires d'application déclinent travail de rue, libre adhésion, travail en réseau... méthodes de travail et savoir s'y prendre nécessaires à la mise en acte de cette nouvelle manière

d'aborder les publics.

Les successeurs que nous sommes interviennent dans les quartiers sans mandat nominatif (administratif ou judiciaire) au titre de la loi 2002.2 et de la protection de l'enfance : la prévention spécialisée a traversé des évolutions législatives et constamment élaboré des réponses innovantes et des réseaux partenariaux face aux problématiques sociales, comme on l'a vu encore lors de la dernière crise sanitaire

Alors ...

*Des blousons noirs aux réseaux sociaux - De l'arrêté de 72 à la loi 2002.2 -
Du travail dans le milieu aux enjeux territoriaux – Du partenariat aux coopérations -
Des projets collectifs au développement social local - Des jeunes majeurs en rupture
aux collégiens - Des toxicomanies aux radicalités - De l'enfance inadaptée au jeune
au centre de son accompagnement.*

... Comment la prévention spécialisée s'adapte-t-elle en permanence ?

Comment conserve-t-elle des liens avec des adolescents en évolution constante et comment ses expertises ont-elles gagné la reconnaissance de ses interlocuteurs institutionnels ?

Notre approche globale résonne avec l'approche systémique et la complexité que nous avons choisies comme fils rouges pour mettre à jour avec vous des éléments de réponse à ces questionnements, à partir de l'équilibre que nous tenons entre la souplesse de nos modalités opératoires et la solidité conceptuelle d'une doctrine d'intervention restant malgré tout peu connue.

Au plaisir donc de nous retrouver nombreux pour parler Prév, publics et territoires aux côtés de nos partenaires et des représentants institutionnels qui nous font confiance.

Programme

Jeudi 9 novembre 2023

8h30 : Accueil

9h30 : La Prévention au fil du temps

Film réalisé par Yassine Ayad (production Studio Inverse)

10h00 : Présentation des Journées par Anne-Marie Fauvet, Présidente du CNLAPS

Allocutions d'ouverture :

- Anne-Marie FAUVET, Présidente du CNLAPS
- Sylvie FOUGÈRES-SOW, conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance, représentant le Maire de la Ville de Grenoble
- Christophe FERRARI, Président de Grenoble Alpes Métropole
- Martine KHOLY, vice-présidente du Conseil départemental de l'Isère représentant Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental de l'Isère
- Charlotte CAUBEL, Secrétaire d'Etat auprès de la Première ministre, chargée de l'Enfance

11h15 : Table ronde - La prévention spécialisée, une insolente nécessité

- Véronique LE GOAZIOU, sociologue et chercheuse
- Guy HARDY, systémicien, formateur et conférencier

Interventions animées par Olivier BONNIN, journaliste au Média Social

12h30 : Déjeuner

13h45 : Table ronde - Territoires, la Prévention au coeur de systèmes complexes

Animée par Olivier BONNIN, journaliste au Média Social

- Adrien JULIA et Martin COMES, équipe éducative de l'APS 34
- Yaëlle BLETEAU, Arnaud BILLET, équipe éducative du Codase (38)
- Romain MANEVEAU, directeur-associé du Cabinet Neorizons
- Alexandre MOINE, géographe, professeur des Universités, UMR CNRS-ThéMA 6049, Université de Franche-Comté

15h30 : De la rencontre à l'accompagnement en Prév, un lien qui mobilise les ressources pour travailler les parcours

Animée par Olivier BONNIN, journaliste au Média Social

- Guy HARDY, systémicien, formateur et conférencier
- Christine CANNARD, Dr en psychologie de l'enfant et de l'adolescent, ingénieur de recherche à l'Inserm (LPNC CNRS/UGA)
- Des équipes éducatives de la Sauvegarde des Savoies,
- Frédéric CHEYNEL, équipe éducative de Prévenir (38)
- Anaïs WOLANSKI et Mélissa DIAS, accompagnées par Rémy CAVALIN, coordinateur du Labo, Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Savoie

17h30 : Théâtre forum et projection de film

- Travail de rue, une scène de théâtre forum animée par Aurélie ETAIX, intervenante théâtre dans les domaines de la santé et du social. Co-écriture avec le Codase (38)
- Porteurs de Paroles, proposé par l'association Et pourquoi pas ?
- *Actions et vérités*, moyen-métrage réalisé par Les films de la Villeneuve (Grenoble)

Vendredi 10 novembre 2023

8h30 : Accueil

9h00 : La Prévention spécialisée en mouvement - Cinq présentations de pratiques

A- Les usagers acteurs à part entière en prévention spécialisée, la recherche-action comme support.

B- La prévention spécialisée à l'épreuve des nouveaux usages numériques. Avec la participation de Christine Cannard (Inserm) : adolescence et numérique.

C- Prévention spécialisée et radicalités : quelles légitimités ?

Avec la participation d'Erwan Dieu, Dr en psychologie, directeur général de l'ARCA et un représentant du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation.

D- Prévention spécialisée et insertion socioprofessionnelle : du chantier éducatif au CEJ R, quelles adaptations et quels enjeux ?

E- Prévention spécialisée et phénomènes prostitutionnels : des pratiques en construction.

Avec la participation de Lorette Privat, conseillère technique protection de l'enfance, CNAPE et de Sarah Marcato, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité de l'Isère (DDETS)

11h15 : Restitution des présentations de pratiques

Séquence animée par Véronique Le Goaziou, sociologue et chercheuse

12h15 : Clôture par le CNLAPS

La prévention au fil du temps

Projection du film *La Prévention au fil du temps* réalisé par Yassine AYAD (Production Studio Inverse)

Présentation des Journées par Anne-Marie Fauvet

Allocutions d'ouverture :

Anne-Marie FAUVET, Présidente du CNLAPS

En 1963, le Premier Ministre crée par décret le Comité des clubs et équipes de prévention contre l'inadaptation sociale de la jeunesse. L'arrêté du 4 juillet 1972 abroge ce décret et crée le Conseil technique des clubs et équipes de prévention. Suite à cet arrêté le CNLAPS se structure et se transforme en association. 50 ans après, ce texte reste une référence pour la prévention spécialisée et met en avant le besoin d'avoir une coopération interinstitutionnelle pour mener une action globale auprès des publics accompagnés.

Sylvie FOUGÈRES-SOW, conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance, représentant le Maire de la ville de Grenoble

La prévention spécialisée n'est pas une compétence directe des communes mais il est important pour elles de prendre en compte cette dimension dans leur politique. Exemples de comment la Ville de Grenoble est un acteur de la prévention spécialisée :

- Pôle prévention urbaine : développe le travail d'intérêt général collectif pédagogique autour de la citoyenneté et l'écologie, voies de réinsertion professionnelle pour les personnes condamnées
- Police Municipale : anime des ateliers de prévention en collèges (sécurité routière, usage d'internet, harcèlement ...), activités sportives avec les clubs et MJC
- CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)
- Service jeunesse de la Ville : entretient des liens réguliers avec le CODASE
- CCAS de la Ville de Grenoble : programme pour les 16-25 ans en hébergement d'urgence parfois en décrochage
- Travail de prévention éducatif (de 0 à 25 ans) : coordination des acteurs, penser le continuum sur l'ensemble des âges

Politique petite enfance à Grenoble :

- 2700 enfants accueillis par an dans les crèches (60% des enfants de - de 3 ans à Grenoble)
- 52% des enfants accueillis dans les crèches sont issus de familles qui vivent en dessous du seuil de pauvreté
- 18% d'enfants issue de famille monoparentale
- 17% en enfants accueillis ont des besoins spécifiques (en matière sociale ou un handicap)
- 20% des enfants accueillis sont orientés par les services sociaux
- 2% des enfants accueillis font l'objet d'une mesure de protection de l'enfance

En 2024, lancement d'une recherche pour mesurer l'impact des crèches sur les inégalités sociales (épanouissement, éveil, développement psychosocial ...)

Christophe FERRARI, Président de Grenoble Alpes Métropole

La prévention spécialisée est devenue une compétence de la Métropole en 2017 (choix effectué suite à la loi NOTRe).

En 2022 :

- 49 éducateurs sur la Métropole
- 1068 nouveaux jeunes accompagnés
- 3229 jeunes suivis
- 664 familles accompagnées
- 4,4 millions d'euros de budget annuel
- + 9% des crédits budgétaires ces dernières années

Sur le territoire de la Métropole, problématiques importantes de deal, d'addictions, de prostitution et d'enfants de plus en plus jeunes confrontés à ces situations. Les éducateurs spécialisés sont *“des travailleurs de l'ombre, des météorologues des quartiers, ils font de la haute couture, du sur mesure et pas du prêt à porter”*.

Martine KHOLY, vice-présidente du Conseil départemental de l'Isère représentant Jean-Pierre BARBIER, Président du Conseil départemental de l'Isère

La prévention spécialisée est une compétence directe et centrale du département. Les moyens alloués à la mission de solidarité dans les départements a plus que doublé en 20 ans, 10 milliards d'euros actuellement à l'échelle de tous les conseils départementaux.

En 2023, en Isère :

- 160 millions d'euros pour la délégation Enfance / Famille
- 11 millions d'euros supplémentaires alloués à la protection de l'enfance

Charlotte CAUBEL, Secrétaire d'Etat auprès de la Première ministre, chargée de l'Enfance

Lors de la pandémie de Covid-19 la présence des éducateurs spécialisés a été indispensable pour les jeunes. Cette période a mis en avant les nouveaux usages du numérique pour la prévention spécialisée. Cette dernière a joué un rôle majeur dans les “émeutes” qui ont suivi la mort de Nahel Merzouk en juin 2023 ; les enjeux de la prévention spécialisée ont été mis en lumière à cette occasion et intégrés à l'agenda gouvernemental.

Défis structurels :

- Gouvernance et pilotage de la mission de prévention spécialisée : nombreux métiers et multiples actions ce qui est une richesse mais structurellement présente des limites. Il existe autant de schémas de prévention spécialisée que de départements, il y a un véritable émiettement et parfois une absence de gouvernance coordonnée. Besoin de clarification pour partager la feuille de route de la prévention spécialisée.
- Diagnostic sur la politique de terrain en cours de préparation

La prévention spécialisée, une insolente nécessité

- Véronique LE GOAZIOU, sociologue et chercheuse
- Guy HARDY, systémicien, formateur et conférencier

Interventions animées par Olivier BONNIN, journaliste au Média Social

Résumé intervention de Véronique LE GOAZIOU

La prévention spécialisée est vivante pour trois raisons :

- elle est toujours en mouvement
- en dépit de ce mouvement permanent, ses postures fondamentales n'ont pas bougé
- elle est sollicitée

La prévention spécialisée est un secteur qui ne cesse de réfléchir sur lui-même : ses territoires d'action, les publics rencontrés, les postures à avoir ... Les personnes qui travaillent dans la prévention spécialisée se laissent approcher, interroger et observer malgré l'adage qui dit que les éducateurs spécialisés sont des travailleurs de l'ombre. A cela s'ajoute une présence des professionnels de la prévention spécialisée dans de nombreuses instances (CIPDR, Assemblée Nationale, Sénat, instances locales et nationales ...). Au fil du temps les pouvoirs publics ont demandé à la prévention spécialisée de se rendre davantage lisible et elle l'a fait grâce à différents outils : récits, images, histogrammes, chiffres, cartes ... ce qui démontre une mobilité réflexive permanente et une capacité d'analyse poussée sur ses propres pratiques. De nouvelles thématiques entrent dans le champ d'expertise de la prévention spécialisée durant les dernière décennies, la prostitution dans les années 1960, la toxicomanie dans les années 1970, la radicalisation depuis une dizaine d'année.

En dépit de ce mouvement permanent, les postures fondamentales de la prévention spécialisée n'ont pas bougé. Le cœur de l'accompagnement, de l'aller vers, du cheminement avec les publics, restent les piliers de l'intervention des professionnels de ce secteur tout en adoptant un profond respect et une bienveillance de la dignité des publics.

Plusieurs raisons expliquent que la prévention spécialisée soit sollicitée :

- Les éducateurs spécialisés ne disent pas non, quelque soit la situation ils et elles cherchent à intervenir et à trouver des solutions et ce sur des territoires parfois délaissés par toutes les institutions
- Les financeurs, tutelles et pilotes des politiques publiques sont impuissants face à certaines situations. Des membres du gouvernement auraient admis qu'ils ne savaient pas pourquoi il y avait eu des émeutes après la mort de Nahel en juin 2023
- Quelque soit la situation, les professionnels de la prévention spécialisée agissent dans l'instant, on parle de "démocratie en actes". Pour les personnes en difficulté la pire de réponses est l'attente (réponse que peut avancer les institutions mais pas la prévention spécialisée)

Références :

"Éduquer dans la rue", Véronique LE GOAZIOU, Presses de l'EHESP, 2015

Résumé intervention de Guy HARDY

La question de savoir comment les publics reçoivent l'intervention de la prévention spécialisée est importante. Les éducateurs spécialisés doivent être dans une posture d'humilité et il est impératif que les publics ne voient pas les professionnels comme une menace. De plus en plus de publics perçoivent les éducateurs spécialisés comme des délateurs d'où la nécessité de préserver la confidentialité qui peut faire défaut dans de nombreux autres cadres de la société.

Exemple :

Une fille de 11 ans est agressée sexuellement par son beau-père. L'éducateur spécialisé en réfère à son chef de service qui fait une information préoccupante.

⇒ Au-delà de l'alerte, l'enjeu est de savoir ce que l'éducateur spécialisé va mettre en place comme action concrète et directe à court terme auprès de la fille pour l'aider en attendant que l'information préoccupante soit prise en compte. Croire que faire un signalement résout les problèmes des publics accompagnés est erroné. Il est important de demander à la personne qui se confie ce qu'elle souhaiterait faire (si elle arrive à l'exprimer) pour réagir en fonction de ses attentes.

Références :

"S'il te plaît, ne m'aide pas !", Guy HARDY, Érès, 2012

Territoires, la Prévention au coeur de systèmes complexes

Animée par Olivier BONNIN, journaliste au Média Social

- Adrien JULIA et Martin COMES, équipe éducative de l'APS 34
- Yaëlle BLETEAU, Arnaud BILLET, équipe éducative du Codase (38)
- Romain MANEVEAU, directeur-associé du Cabinet Neorizons
- Alexandre MOINE, géographe, professeur des Universités, UMR CNRS-ThéMA 6049, Université de Franche-Comté

Résumé intervention de Adrien JULIA et Martin COMES (APS 34)

Intervient sur le centre ville de Montpellier depuis cinq ans. Quand il a commencé le métier d'éducateur spécialisé, il s'est questionné sur comment créer sa légitimité. Elle vient d'une part de l'institution mais surtout des rencontres sur le terrain, des échanges avec les personnes ressources du territoire. Il a eu besoin de créer psychologiquement cette légitimité et aujourd'hui quand il accueille de jeunes éducateurs il commence par leur faire découvrir le territoire (histoire, lieux stratégiques du travail de rue) ce qui permet de s'approprier l'espace urbain. Ce travail de découverte du terrain se fait en parallèle de la rencontre des habitants et des partenaires. L'ensemble de cet apprentissage permet à l'éducateur de se créer mentalement un espace sécurisant en s'habituant aux lieux et au territoire ; il intègre mentalement le mobilier urbain, la disposition des bâtiments, les espaces de circulation, les lieux de regroupements etc ...

L'APS 34 ne dispose pas de local dans le quartier, pour les équipes la rue et leur bureau et ils sont également amenés à se rendre souvent chez différents partenaires sur le territoire. La présence des équipes d'éducateurs est pensée en amont en élaborant une stratégie selon les types de publics qu'ils souhaitent rencontrer : le parvis du collège pour les collégiens, les permanences dans les collèges pour rencontrer les publics moins visibles notamment les jeunes filles, le city stade où se succèdent différents groupes par tranches d'âge, le snack pour les plus âgés, l'école primaire pour les plus jeunes et les parents ... L'ancrage sur ces territoires permet de connaître les mœurs et les habitudes des habitants et ainsi d'être au plus proche de leur quotidien. A l'issue du travail de rue, les moments de débriefing entre éducateurs sont des temps importants pour partager les dynamiques, les événements nouveaux qui peuvent survenir, le tout afin de pouvoir intervenir le plus utilement possible auprès des habitants du territoire.

Résumé intervention de Arnaud BILLET et Yaelle BLETEAU (CODASE)

Le CODASE intervient sur Grenoble, le Pays Voironnais et plusieurs communes de la métropole grenobloise. Suite au transfert de compétence du Département à la Métropole consécutif à la loi NOTRe (2017), un diagnostic a été réalisé sur ces territoires afin de savoir s'il y avait un besoin ou non de prévention spécialisée et si oui quels en seraient les axes prioritaires. Le diagnostic a été mené durant trois mois, d'octobre à décembre 2017. Il est à noter que les observations réalisées durant cette période sont différentes de celles qui auraient pu être faites à d'autres moments de l'année (au printemps ou en été, présence en extérieur plus importante par exemple).

La commande de ce diagnostic a été réalisée par la Métropole et portait sur 5 territoires (2 communes, 2 quartiers de Grenoble et le public des jeunes en errance). Trois associations étaient impliquées (CODASE, APASE et AP) et 4 binômes inter-associatifs ont été formés pour mener le diagnostic. Cette mixité des équipes permet d'apporter des regards différents sur les observations

réalisées selon les pratiques et la culture des associations ce qui alimente par la suite des réflexions sur les fonctionnements internes de chaque structure.

La méthodologie du diagnostic reposait sur 4 sources :

- Observations de terrain : travail que font les éducateurs spécialisés au quotidien (comment les jeunes se réunissent, ce qu'ils font, qui composent les groupes ...). Ces observations ont été faites à différents moments de la journée et il s'est avéré que les ressentis pouvaient être différents selon les binômes. L'échange entre binômes était donc important pour croiser les observations
- Actions éducatives : chantiers, sorties, accompagnement de certains publics
- Entretien avec des acteurs clés : travail de repérage de ces personnes et partenaires puis recueil avec des questionnaires de leurs constats et de leurs attentes vis à vis de la prévention spécialisée
- Données quantitatives : chiffres INSEE, des bailleurs sociaux, des acteurs du territoire et récoltés par les binômes

Une fois l'ensemble de ces données récoltées elles ont été classées en thématiques :

- espaces publics / mobilité
- scolarité
- loisirs culture éducation
- insertion sociale et professionnelle
- jeunes en danger / conduites à risques

Le croisement des 4 sources a permis de mettre en lumière des dynamiques qui ont ensuite été transposées en graphiques et en cartes. Des cartes des regroupements ont pu être réalisées et des réalités quotidiennes apparaissent comme par exemple le fait que sur le trajet pour aller au collège, le chemin le plus court était de passer par une voie ferrée.

Suite au diagnostic la Métropole a retenu certaines préconisations et a pourvu les territoires en équipe de prévention spécialisée (sauf sur un territoire où ce n'était pas nécessaire et où d'autres leviers ont été mis en place).

Résumé intervention de Alexandre MOINE (Géographe)

Un travail de documentation des territoires d'interventions est nécessaire de par l'interconnection de nombreux enjeux :

- la prévention spécialisée ne se limite pas aux Quartiers de la politique de la ville (QPV), les éducateurs interviennent sur l'ensemble du territoire des communes
- la prévention spécialisée n'est pas au service des collectivités et ne doit pas seulement répondre à des commandes
- la structuration doit se faire en interne, au sein des équipes de prévention spécialisée pour faire remonter les analyses et diagnostics aux politiques et partenaires
- la prévention spécialisée peut alors jouer le rôle de chef d'orchestre grâce à son analyse fine du terrain

La masse de données est variée et complexe d'où la nécessité de définir des clés de lecture, les outils graphiques répondent alors à ce besoin en y plaçant des actants, des points qui ont un impact sur les habitants (banc, point de deal, caméra, barbecue ...). À Brest, la réalisation de ces cartes a permis de mettre en lumière une ligne où de part et d'autres des groupes territorialisés rivaux vivent et évoluent. D'un côté de cette ligne se trouve un lycée général qui n'est pas fréquenté par les jeunes du territoire voisin pour qui il n'est pas envisageable de franchir cette ligne de démarcation. Ces derniers font alors le choix de s'orienter en lycée professionnel sans que le personnel éducatif ne comprenne ces orientations faute de connaissances sur les dynamiques du territoire.

Références :

"Travail Social et territoire : Concept, outils et méthodes", Alexandre MOINE et Nathalie SORITA, Presses de l'EHESP, 2015

Résumé intervention de Romain MANEVEAU (Directeur-associé du Cabinet Neorizons)

Il est important de distinguer partenariat et coopération :

- partenariat : ouverture d'un acteur à travailler avec son environnement (partage d'informations, passage de relais)
- coopération : entente entre les membres d'un groupe afin d'accéder à un but commun, cela suppose de trouver un fonctionnement pour travailler ensemble et de mutualiser les moyens

L'animation partenariale doit comporter trois éléments pour fonctionner :

- Des instances où sont discutées les stratégies, buts et intérêts communs
- Des espaces où sont discutés les aspects techniques (quelles actions, quels acteurs)
- Des échanges autour des question micro sur les situations des jeunes et leur famille

De la rencontre à l'accompagnement en Prév, un lien qui mobilise les ressources pour travailler les parcours

Animée par Olivier BONNIN, journaliste au Média Social

- Carine ANTIQ, chef de service éducatif du Groupe addap13
- Anaïs WOLANSKI et Mélissa DIAS, accompagnées par Rémy CAVALIN, coordinateur du Labo, Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Savoie
- Guy HARDY, systémicien, formateur et conférencier
- Christine CANNARD, Dr en psychologie de l'enfant et de l'adolescent, ingénieur de recherche à l'Inserm (LPNC CNRS/UGA)
- Martine KOHLY, Vice-Présidente du Conseil départemental de l'Isère en charge de l'Enfance, la Famille, la Jeunesse et les Sports
- Pierre BEJJAJI, Conseiller de Grenoble Alpes Métropole, délégué à la prévention de la délinquance et à la prévention spécialisée

Résumé intervention de Carine ANTIQ (Groupe addap13)

Le travail de rue est un travail éducatif en soi qui se fait en fonction d'un contexte particulier (histoire passée avec la prévention spécialisée ou pas, préjugés sur les éducateurs ...). Selon les conditions de cette intervention, le travail avec les publics peut être réalisé plus ou moins rapidement. Quel que soit le contexte, la réponse que les éducateurs devraient apporter est la transformation des paroles et faits des jeunes (on ce qu'ils ne font pas également) en attention et écoute.

L'éducateur est conscient qu'il crée un point d'attention dans le quartier de par sa présence et son intervention. Se pose alors la question de comment interagir avec les habitants, notamment les jeunes. L'humour peut être un outil pour les éducateurs ; les jeunes l'utilisent comme forme de provocation ou de mise à l'épreuve adressée aux éducateurs, ces derniers peuvent alors en jouer pour interagir dans le même registre. Au-delà de la forme, la question du vocabulaire est aussi importante et les éducateurs doivent appréhender l'argot ou des façons de parler qui ne leur est pas propre afin d'échanger avec les habitants des territoires sur lesquels ils interviennent.

Résumé intervention Anaïs WOLANSKI et Mélissa DIAS, accompagnées par Rémy CAVALIN, coordinateur du Labo. Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Savoie

Anaïs WOLANSKI :

Originaire de Chambéry. Après le baccalauréat elle n'avait pas d'objectif précis et s'est rapprochée de la mission locale. Celle-ci l'a orienté vers les éducateurs spécialisés avec qui elle a pris contact ; elle ne connaissait pas ce métier mais a progressivement fait la connaissance d'Eloïse, l'éducatrice qui l'accompagne. Après des discussions sur les problèmes qu'elle rencontrait, Anaïs a intégré le dispositif Impulsion qui permet de faire un bilan et de participer à des chantiers éducatifs. Par la suite elle a participé au projet CAPEJ (Chercher et Agir pour des Politiques Émancipatrices avec les Jeunes) qui est un séjour qui réunit plusieurs jeunes qui peuvent échanger sur des problématiques de sociétés qu'ils aimeraient changer.

Mélissa DIAS :

Au moment où elle rentrait au lycée, Mélissa cherchait des stages et a rencontré des éducateurs lors d'une fête de quartier (elle avait une mauvaise image de ce métier jusque-là). Les échanges avec les éducateurs se sont fait sans pression et Mélissa a pu se faire accompagner dans l'écriture d'un CV et de lettres de motivation et dans la recherche de stages. Elle a ensuite participé à un groupe de paroles entre jeunes filles où elle a notamment pu aborder les difficultés d'être une jeune fille en quartier vis-à-vis des garçons. Avec d'autres jeunes elle a créé des podcasts pour parler des conditions de vie en quartier pour les jeunes filles et a ensuite participé au projet CAPEJ.

Rémy CAVALIN :

L'objectif du projet CAPEJ était de construire une mallette pédagogique à destination des éducateurs pour leur permettre de mettre en place des recherches actions sur le terrain. La phase de test de la mallette s'est faite avec 45 jeunes de 13 à 27 ans ; c'est à cette occasion que Anaïs, Mélissa et Rémy se sont rencontrés. Au-delà de la phase de tests des recherches actions se sont créées dont celle menée par Anaïs et Mélissa sur les violences ordinaires faites aux femmes.

Suite à cette expérience Mélissa DIAS va passer les concours pour devenir éducatrice spécialisée et Anaïs WOLANSKI est actuellement en BTS Économie sociale et familiale.

Résumé intervention de Guy HARDY (systémicien, formateur et conférencier)

Dans le travail quotidien des éducateurs spécialisés avec des publics en difficulté, le plus important n'est pas de se préoccuper du passé des publics, qui peut être lourd, mais plutôt de l'incapacité de ces personnes à se projeter sur leur propre futur. L'enjeu est alors de ne pas transformer les traumatismes passés en identité des personnes accompagnées. Il faut alors travailler sur les compétences qu'ont ces personnes et qu'elles peuvent encore développer plutôt que de créer de la culpabilité par rapport à leur histoire personnelle.

Résumé intervention de Christine CANNARD, (Dr en psychologie de l'enfant et de l'adolescent, ingénieur de recherche à l'Inserm)

Questionnement autour de la dynamique de l'engagement des publics accompagnés. Un parcours de construction en 6 dimensions peut être mis en avant (théorie de l'autodétermination) :

- exploration de surface : étudier les différentes alternatives qui s'offrent à soi (chantier éducatif, aller à la mission locale ...)
- l'engagement : dans une activité, une action, un comportement qui compte pour soi (scolaire, professionnel, sexuel, relationnel ...)
- exploration en profondeur : aller à la rencontre des gens, s'interroger si cela correspond à ses valeurs (stage, rencontre, forums ...)
- identification à l'engagement : appropriation de ce projet pour soi (s'identifier à un métier, une action, un chantier ...)
- reconsidération de l'engagement : si l'engagement ne correspond à ce que l'on attend, phase de reconsidération de celui-ci et de nouvelle exploration d'autres alternatives (par l'exploration de surface). Dans ces moments l'éducateur est force de proposition en proposant d'autres pistes, d'autres actions, d'autres personnes à rencontrer etc ...
- exploration ruminative : certaines personnes peuvent s'interroger sur leur engagement, ruminer, ce qui peut freiner voire empêcher l'engagement

Résumé intervention de Martine KOHLY (Vice-Présidente du Conseil départemental de l'Isère en charge de l'Enfance, la Famille, la Jeunesse et les Sports)

Les éducateurs spécialisés peuvent parfois mettre en avant la perte de sens qu'ils ressentent dans leur métier notamment à cause de la lourdeur institutionnelle. Les élus en ont conscience et essaient de s'adapter à la réalité de terrain mais le besoin de comptes rendus et de retours restent présents dans le cadre de financements publics.

Résumé intervention de Pierre BEJAJI (Conseiller de Grenoble Alpes Métropole, délégué à la prévention de la délinquance et à la prévention spécialisée)

Depuis 2017 la Métropole est en charge de la compétence prévention spécialisée. A également la charge de la prévention de la délinquance. Ces deux compétences permettent de faire le lien entre ces deux secteurs qui voient se croiser des acteurs similaires.

Travail de rue, une scène de théâtre forum animée par Aurélie ETAIX, intervenante théâtre dans les domaines de la santé

Film : <https://vimeo.com/875941600/fd5cb7a691>

Théâtre forum sur le travail de rue :

1h de réflexion, d'échanges d'idées et de mise en action autour du travail de rue, c'est l'objectif de cet atelier de théâtre forum. Deux scènes représentant des situations problématiques vécues par les éducateurs de rue ont été jouées par des comédiens professionnels pour permettre au public de se questionner sur la pratique. L'idée étant de réfléchir ensemble à comment transformer ces situations issues de la réalité car ces situations peuvent être difficiles à gérer pour les éducateurs dans leur quotidien professionnel. C'est grâce à l'intelligence collective et l'animation de ce type de théâtre que les participants de l'atelier ont pu expérimenter des solutions directement au coeur des scènes présentées en remplaçant directement un des personnages

Ateliers

Atelier A : Les usagers à part entière en prévention spécialisée : la recherche-action comme support

Animation par Carine ANTIQ, chef de service éducatif du Groupe addap13
Rapporteuse Marie-Noëlle TOIA, APASE (38)

Intervenants :

- Pierre-Antoine MATHIEU (ABP 11) et Virginie ANNABIH
- Anaïs WOLANSKI, Mélissa DIAS et Éloïse MADANI, Project 73
- Corinne CHAPUIS et des jeunes ayant mené une recherche-action (Zoé et Clara)

Présentation de trois recherches actions, autour des thèmes du pouvoir d'agir des habitants et de l'empowerment. L'objectif est de créer est relation égalitaire entre habitants et éducateurs spécialisés :

“La prévention spécialisée, une vision co-construite”

Recherche action portée par l'ABP 11, issue du groupe de travail du CNLAPS sur l'Arc Méditerranéen. Le groupe de travail était dans un premier temps à destination des professionnels puis des habitants du quartier ont par la suite été intégrés. A fait émerger le besoin de créer un livret à destination des étudiants en prévention spécialisée sur le thème des attentes des habitants vis-à-vis des éducateurs spécialisés (disponibilité, quelles actions ...). Le livret est en cours de maquettage et sera prochainement disponible sur le site du CNLAPS.

Consommation de produits dans les quartiers

Recherche action portée par la Sauvegarde de l'enfance & de l'adolescence des Savoie à Chambéry-le-Haut entre 2017 et 2018. Le constat avait été fait, comme sur d'autres quartiers, d'une réalité de la consommation de différents produits dans le quartier et des échecs des solutions jusque là mises en place. 300 jeunes ont été rencontrés et différents éléments sont ressortis :

- difficile pour les jeunes de s'exprimer sur cette consommation
- usages multiples donc difficile d'avoir une observation fine
- vision négative et méconnaissance sur les structures de prévention

Les préconisations suite à la recherche action :

- construire une action d'aller vers plus régulière et collective sur ces questions
- étoffer et entretenir la dynamique partenariale
- mise en place d'un compte instagram pour continuer la prévention

Violences ordinaires faites aux femmes dans les quartiers

Recherche action portée par la Sauvegarde de l'enfance & de l'adolescence des Savoie sur deux ans et en cours de réalisation. Le constat partagé était les difficultés rencontrées par les jeunes filles qui vivent dans les quartiers et la vision que les garçons ont sur elles. Une mallette pédagogique a été créée avec des micro trottoirs, des témoignages, des quizz, des capsules vidéos et un débat mouvant.

Cette recherche action a permis aux jeunes filles qui y ont participé de se mettre dans une position de chercheuse et les a fait monter en compétences (montage de projets, rencontres de partenaires, confiance en elles, éloquence ...). Elles ont par la suite soit trouvé un emploi, soit repris des études.

Atelier B : La prévention à l'épreuve des nouveaux usages numériques

Animation par Damien DONNAT, Prévenir (38)
Rapporteur Olivier CHATELARD, Le Prado (38)

Intervenants :

- Christine CANNARD, Dr en psychologie de l'enfant et de l'adolescent, ingénieur de recherche à l'Inserm
- Julie CALVAYRAC, psychologue clinicienne (APASE et CODASE)
- Mounir EL HARRADI, directeur et Célia CHARLIQUART, éducatrice spécialisée de de APSIS EMERGENCE (57)

Intervention de Christine CANNARD

Les outils numériques répondent aux besoins fondamentaux des jeunes (construction identitaire, besoin d'affiliation, besoin d'autonomie, de compétence, de se sentir aimé, de se distraire et de se faire plaisir). En prévention spécialisée il est important de déculpabiliser les publics sur leur relation aux écrans parce que tout est fait par les géants du numérique pour qu'ils y restent. Besoin de comprendre les usages numériques des jeunes pour pouvoir bien les accompagner.

Intervention de Julie CALVAYRAC

Construction d'un livret numérique en 2019 à partir de constat de terrain en Rhône-Alpes sur la manière d'accompagner la pratique des jeunes avec le numérique. Le questionnement s'est également porté sur la façon d'utiliser ces outils numériques en prévention spécialisée et sur comment le législatif pouvait encadrer ces usages.

L'espace numérique peut être considéré comme un nouveau territoire d'intervention avec son langage propre ; la question est alors de savoir si les éducateurs spécialisés font de la "rue numérique" et ont une présence sociale sur les réseaux. Sur ce territoire numérique il faut construire de nouveaux repères à partir des pratiques actuelles, du cadre légal et du fonctionnement des jeunes.

Intervention de Mounir EL HARRADI

Notion de posture éducative virtuelle sur le territoire numérique qui peut être considéré comme un quatrième lieu de socialisation aux côtés de la famille, l'école et le travail. Dans le travail de cette association, investir le territoire numérique est devenu indispensable en prévention spécialisée. Ces modes d'intervention doivent être encadrés afin que la confusion entre espaces privés et publics soit écartée. Cela pose des questions au niveau du cadre légal, du droit du travail ou encore du droit à la déconnexion.

La conséquence de l'usage de ces outils dans le travail éducatif doit être questionnée : sont-ils aidants ou non ? sont-ils limitants ? ont-ils une plus-value ? Pour autant l'usage de ces outils ne doit pas faire oublier que certaines personnes restent invisibilisées sur le territoire numérique.

Certains professionnels n'utilisent pas les outils numériques en prévention spécialisée mais il semble aujourd'hui difficile de faire l'économie de ces outils du fait de l'usage qu'en ont les jeunes mais il est nécessaire de réfléchir à comment les utiliser.

Atelier C : Prévention spécialisée et radicalités : quelles légitimités ?

Animation par Olivier BONNAUD, APS34
Rapporteur Julien RICO, Chef de Service CODASE (38)

Intervenants :

- Morgan MERCIER, Psychologue EMEA38
- Groupe ADDAP13 représentante de la CEAF des Bouches-du-Rhône
- Erwan DIEU, Dr en psychologie, directeur général de l'ARCA
- Un représentant du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation

La prévention spécialisée a commencé à s'intéresser à la question des radicalités en 2014 suite aux départs de jeunes vers l'étranger, à la montée de la propagande et aux attentats sur le sol français. La montée des radicalités s'appuie sur les failles identitaires des personnes concernées, en particulier des jeunes, il était donc naturel que la prévention spécialisée se saisisse du sujet. L'Etat a mis en place une politique de prévention par la mise en place des CPRAF (Cellule de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles) en 2014. Du côté associatif des CEAF (Cellule d'écoute et d'accompagnement des familles) ont vu le jour, des équipes mobiles composées de travailleurs sociaux et de psychologues qui utilisent l'aller vers et la recherche d'adhésion pour aller en direction des personnes signalées par les CPRAF.

Un travail de formation est mené pour comprendre le phénomène des radicalisations et afin de pallier à la disparité des moyens (absence de CEAF dans certains départements), une équipe nationale a été créée qui peut intervenir pour effectuer des primo-évaluations en se basant sur le good live model (identifier les facteurs de risque, remettre les personnes dans un plan de vie futur, travailler la désistance, construction du filet social local).

Il est important d'être vigilants dans le lien entre prévention spécialisée et sécuritaire afin de ne pas être stigmatisant, de ne pas amener davantage de rupture ou de cibler une religion ou une population particulière.

Atelier D : Prévention spécialisée et insertion socioprofessionnelle. Du chantier éducatif au CEJ-R, quelles adaptations et quels enjeux ?

Animation par Patrick MARCELIN-GROS, Synergie chantiers éducatifs (38)
Rapporteur Patrick AMAR, Passage 74

Intervenants :

- François SOURET, directeur général adjoint Groupe addap13
- Daniel DOSE, directeur de Moissons Nouvelles (57)
- Luc BENOIT, responsable AIPS Idéal, Prévenir (38)
- Cyrille BASILE, coordinateur du CEJ-R, Les 4 Chemins, (92)
- Stéphane ROMANO, directeur adjoint APSIS EMERGENCE (57)

La circulaire de 1999 sur les chantiers éducatifs a été rendue caduque par la loi sur l'inclusion (2020). Aujourd'hui un travail est mené avec le Ministère pour qu'une nouvelle circulaire voit le jour avant fin 2023 afin que les chantiers éducatifs restent dans le champ de la prévention spécialisée. Cet objectif est commun au secteur même si des modalités contractuelles plurielles existent (associations intermédiaires, recrutements en interne) ; un référentiel commun manque afin d'utiliser un langage commun et ne pas confondre toutes les formes de chantiers (jeunes, participatifs ...). Une réflexion collective doit avoir lieu sur la pertinence ou non de répondre aux dispositifs comme le CEJ-R.

Atelier E : Prévention spécialisée et phénomènes prostitutionnels : des pratiques en construction

Animation par Cécile ALONSO, Groupe addap13
Rapporteuse Hélène COIFFET, Groupe addap13

Intervenants :

- Florent JOUNENC-SOLER, directeur adjoint CODASE (38)
- Sarah MARCATO, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, DDETS
- Charlotte COPLET, psychologue AGASEF (42)
- Nathalie PUECH-GIMENEZ, directrice Accents Jeunes (15)
- Lorette PRIVAT, Conseillère technique Protection de l'enfance à la CNAPE

La prévention spécialisée a sa place dans le repérage des victimes et leur accompagnement. Pour s'outiller dans la compréhension de ces phénomènes la formation est centrale : outils psychologiques, travail en réseaux pluridisciplinaires. Le maillage institutionnel et national manque sur ces questions à l'heure actuelle mais il doit permettre la création d'accueil spécifique.

Conclusion

Par Anne-Marie FAUVET, présidente du CNLAPS

Plusieurs enjeux pour les années qui viennent pour la prévention spécialisée :

- continuer la professionnalisation de nos métiers, besoin de gagner en compétences
- penser l'évolution de nos métiers
- question des coopérations inter-institutionnelles : quelle gouvernance pour la prévention spécialisée ?
- garantie du nombre de postes

Stands

ADDAP 13 :

Elle est issue du militantisme associatif local des années 1960. Les Clubs de loisir et de prévention avaient en commun de construire une prise en charge des jeunes « inadaptés » fondée sur l'éducation et le travail dans le milieu de vie. Dans les Bouches-du-Rhône, les différents clubs existants se sont rapidement constitués en Fédération (F.C.E.P.), devenue en 1987 l'addap, puis addap13 en 2000. Depuis une quinzaine d'années l'association a diversifié ses modes d'intervention.

En lien avec les actions de prévention spécialisée, sont menées des actions de médiation sociale, d'insertion par l'économique, de gestion d'équipements sportifs, d'insertion par le logement, d'accompagnements de publics en proie à des exclusions sociales spécifiques.

- Un conseil d'administration de 20 dirigeants bénévoles portent le projet associatif.
- 360 salariés interviennent dans 90 quartiers d'habitat social de 22 communes du département des Bouches-du-Rhône.
- Les éducateurs accompagnent plus de 10 300 jeunes par an.
- Plus de 20 000 jeunes connaissent les professionnels de l'association.

APS 34 :

La prévention spécialisée constitue un mode d'intervention éducative visant à prévenir les risques d'inadaptation sociale et de marginalisation des jeunes. L'exercice de cette mission a été confié à l'Association de Prévention Spécialisée de l'Hérault (APS 34) en conformité avec ses statuts. Née en juillet 2007, l'association a pour objet principal et prioritaire la mise en place et la gestion d'actions de prévention spécialisée sur l'ensemble du département de l'Hérault, que ce soit en milieu urbain ou rural. L'APS 34 est ainsi habilitée pour la mise en œuvre des actions de prévention spécialisée dans le département de l'Hérault.

APASE :

L'APASE est une association loi 1901, créée en 1976 à Fontaine qui intervient pour la protection de l'enfance. Le conseil d'administration et la directrice de l'association organisent et définissent le sens de la mission de prévention spécialisée et de prévention éducative. Cette mission se réfère à la délégation de service public octroyée par la Métropole et certaines communes de l'agglomération grenobloise. Sur des territoires fragilisés, la prévention spécialisée (PS) et la prévention éducative (PE) luttent contre toute forme de discrimination, de marginalisation ou d'exclusion. Son action, tant éducative que sociale est à la fois individuelle et collective. Le projet de l'APASE, en coopération avec d'autres acteurs du territoire, vise à : restaurer le lien social, être au plus près des populations les plus vulnérables, assurer la promotion des personnes.

Synergie Chantier Éducatif :

Les chantiers éducatifs sont des actions mises en œuvre par des associations de prévention spécialisée, dûment habilitées, qui proposent à des jeunes embauchés sous contrats d'usage des petits travaux de courte durée. Pour des jeunes, scolarisés ou en rupture de scolarisation ...

Il s'agit d'une première expérience en situation de travail en amont de l'insertion professionnelle. C'est un lieu privilégié d'apprentissage des règles et normes du monde du travail.

Nous accueillons filles ou garçons âgés de 16 à 25 ans adressés par les missions locales et les services de prévention spécialisée, la PJJ, les services jeunesse. L'encadrement est assuré par des éducateurs techniques qui sont des professionnels diplômés dans leurs métiers.

CNLAPS :

Le Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée (CNLAPS) est une association de loi 1901 créée en 1972 qui regroupe et représente des acteurs associatifs et du secteur publics (métropoles, ...) de la Prévention Spécialisée. Structuré en 8 régions en France métropolitaine et DOM TOM), il compte plus d'une centaine d'adhérents représentés par leurs administrateurs organisés en conseil d'administration et bureau.

UAPS 92 :

Union des Associations de Prévention Spécialisée des Hauts-de-Seine

CODASE :

Des anciens déportés figuraient parmi les fondateurs de l'association Dauphinoise des Foyers de jeunes (ADJF), lors de la réunion du 30 novembre 1954. Pour eux, l'éducation devait être un facteur d'émancipation. Ils refusaient le déterminisme, voulant voir en la jeunesse une chance d'avenir plutôt qu'un danger.

Le 17 juin 1958, l'ADJF était habilitée à recevoir, au titre de l'ordonnance du 2 février 1945, des mineurs délinquants dans son foyer de semi-liberté « les Alpes » situé 78 avenue Jean Perrot à Grenoble. Depuis, l'association ADJF qui a pris le nom de Comité Dauphinois d'Action Socio-Éducative (CODASE) le 23 juin 1966 n'a cessé de développer et de diversifier ses dispositifs d'accompagnement et d'hébergement en direction des publics vulnérables.

Aujourd'hui, le Codase mène des actions sociales, médico-sociales et socio-judiciaires sur l'ensemble du département de l'Isère en direction d'enfants, d'adolescents, de jeunes majeurs et d'adultes vulnérables du fait de leur besoin de protection, d'éducation, d'hébergement, d'accompagnement et de soin.

Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Savoies :

Notre projet, agir pour prévenir les difficultés. Accueillir, protéger, accompagner, soutenir, éduquer les jeunes qui nous sont confiés et leurs familles.

Ses fondements, en référence aux valeurs humanistes et républicaines de l'association depuis sa création : Solidarité à l'égard des plus fragiles, Laïcité, Égalité des droits et des devoirs, Primauté de la personne. Nous aidons les jeunes confiés à trouver leur place dans la société dans le respect des liens parentaux et familiaux essentiels à leur équilibre et à leur développement.

Le Prado :

Le Prado intervient dans les domaines de la protection de l'enfance, de l'enfance en situation de handicap, de la protection judiciaire de la jeunesse et de l'insertion par l'activité économique. Le Prado est composé de 35 structures, implantées dans 5 départements (Rhône, Ain, Allier, Isère et Loire). La mission du Prado s'effectue grâce à l'engagement de ses 550 professionnels.

Librairie La Dérive :

Le 12 avril 2021, La Dérive est devenue La nouvelle Dérive. Quelle histoire pour un petit adjectif ajouté! Un petit adjectif qui, avec ses deux "l", ou deux ailes, a envie d'apporter un nouvel élan à la Dérive, sans rien lui enlever de son passé. Ici, en effet, dans cette petite librairie indépendante de quartier, on va continuer à vous laisser dériver vers des terres connues ou inconnues, en toute liberté. La porte est toujours ouverte (sauf en cas de grand froid ou de pluie battante), et elle invite à faire le détour, se laisser tenter, pour partir en balade ou en expédition...

New's FM :

Une radio associative grenobloise de proximité et de lien social. 1ère radio locale dédiée aux musiques et cultures urbaines – hip hop, rap, Rn'B, groove, funk, reggae ... New's FM est aussi un micro ouvert sur la vie et l'actualité de l'agglomération grenobloise.

Et Pourquoi Pas ? :

L'association Et Pourquoi Pas ? est née à Grenoble en début d'année 2010. Elle coordonne et anime des ateliers, actions et événements dans lesquels ses intervenants encouragent, accompagnent et parfois diffusent l'expression de tous par des techniques artistiques.

La volonté d'aller à la rencontre de tous, d'échanger autour de thématiques de société, et de diffuser ces paroles de manière équitable et esthétique dans l'espace public imprègne l'association depuis ses débuts.